

6 FICHE L'ÉCOCITOYEN



Réduire son bac brun

Pour une gestion écoresponsable des déchets



● POURQUOI UN BAC BRUN ?

Quelle est l'utilité du bac brun ? Lorsqu'elles y sont déposées, les matières organiques **polluent nettement moins**. Selon Environnement Canada¹, chaque tonne de résidus compostés plutôt qu'enfouis produit environ une tonne de moins de CO₂ lors de la décomposition.

Au centre de compostage, les résidus se décomposent rapidement puisqu'ils sont placés en andains et tournés afin d'être aérés. On les transforme alors en compost, une terre riche et bénéfique pour nos jardins.

En revanche, les articles compostables placés au lieu d'enfouissement se décomposent en *anaérobie*, c'est-à-dire qu'ils sont compactés et manquent d'oxygène. Les résidus émettent ainsi du **méthane**, un gaz à effet de serre (GES) dont le potentiel de réchauffement planétaire est **25 fois** plus puissant que celui du CO₂²!

Par conséquent, le réacheminement de nos matières organiques vers un centre de compostage contribue à contrer la crise climatique en diminuant ces importantes émissions.

● MATIÈRES ACCEPTÉES

Quelles sont les matières acceptées dans le bac brun ? Si vous répondez OUI aux questions suivantes, c'est que l'item se composte. Demandez-vous :

Est-ce que ça se mange ?

- Des fruits
- Des légumes
- Des viandes
- Des pâtes
- Des noix
- Du fromage



Est-ce que cela fait partie de quelque chose qui se mange ?

- Des os
- Des marcs de café
- Des coquilles d'œufs
- La carapace d'un fruit de mer
- Des écailles de noix
- Des noyaux de fruits (avocat, pêche, prune)



Est-ce en papier ou en carton non ciré ?

- Des assiettes en papier souillées
- Une boîte de pizza en carton
- Du papier parchemin
- Un mouchoir ou un essuie-tout (pas imbibé de nettoyant)
- Les sacs en papier brun conçus pour la collecte des résidus de cuisine





● MATIÈRES REFUSÉES

Attention ! Ne déposez pas dans le bac brun les matières suivantes :

- Sacs de plastique biodégradables ou oxobiodégradables
- Litière à chat
- Déjections d'animaux
- Carcasse d'animaux ou partie d'animaux
- Couches et produits sanitaires féminins
- Papier imbibé de produits chimiques
- Matières recyclables
- Résidus domestiques dangereux
- Branches de diamètre supérieur à 1 cm et d'une longueur de plus de 60 cm (mettre plutôt dans la collecte des branches)
- **Vaisselle en plastique compostable**

Pour plus d'information concernant les matières acceptées et refusées dans le bac brun, consultez notre site Internet à l'adresse www.ile-perrot.qc.ca

● UTILISER LE BON SAC

Si vous placez un sac de compost à l'intérieur, celui-ci doit **obligatoirement être fait de papier**. Eh oui ! **Les sacs de plastique biodégradables ou oxobiodégradables ne sont pas permis.**



Aucune matière à l'allure de plastique ne va dans le bac brun. Pourquoi ? Les gens qui travaillent à éliminer les intrus aux abords du convoyeur du centre de tri ne peuvent pas différencier une matière en plastique régulier d'une matière en plastique biodégradable, car elles se ressemblent trop. De plus, leur cycle de dégradation est beaucoup plus long que celui des résidus alimentaires et verts.

● COMMENT OBTENIR DU COMPOST ?

Saviez-vous que la Ville de L'Île-Perrot remet à ses citoyens le compost produit à partir de leurs matières organiques collectées ? Une fois l'an, vous pouvez vous en procurer durant l'évènement du jour de la Terre. Il suffit d'apporter des contenants de transport. Consultez le site de la Ville pour tous les détails.

● OÙ SE PROCURER UN BAC BRUN ?

Pour obtenir, remplacer ou réparer votre bac brun, veuillez contacter les Services techniques de la Ville de L'Île-Perrot au 514 453-1751, poste 244.

N'oubliez pas de nettoyer votre bac régulièrement pour prévenir les odeurs!



SOURCES ET POUR EN LIRE D'AVANTAGE CONSULTER

1. Environnement Canada (2013). Document technique sur la gestion des matières organiques municipales. No de cat.: En14-83/2013F, ISBN : 978-0-662-76698-8 : https://publications.gc.ca/collections/collection_2013/ec/En14-83-2013-fra.pdf
2. Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (s.d.). <https://www.environnement.gouv.qc.ca/changements/ges/registre/tableaux.htm>